

# Permanences Conseils Habitat & Énergie CALENDRIER 2025



La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône accompagne les habitants du territoire dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat.

Des aides financières sont mises en place pour les habitants du territoire propriétaires de leur logement.

Les habitants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un conseil gratuit et personnalisé pour leurs projets de travaux.

## SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS\*

Mercredi 19 mars de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais,  
rue du Chapitre.

## LE PERRÉON\*

Mercredi 10 décembre  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Le Perréon,  
Place Pierre Ponot.

## BLACÉ\*

Mercredi 19 février  
de 14h à 17h.  
Mairie de Blacé,  
36 rue Adolphe Valette.

## VAUX-EN-BEAUJOLAIS\*

Mercredi 21 mai  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Vaux-en-Beaujolais,  
41 rue Louis de Vermont.

## DENICÉ\*

Mercredi 23 avril  
de 14h à 16h30.  
198 Grand rue,  
Denicé.

## RIVOLET\*

Mercredi 23 juillet  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Rivolet,  
place d'Auderville.

## VILLE-SUR-JARNIOUX\*

Mercredi 19 novembre  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Ville-sur-Jarnioux,  
56 rue de la Mairie.

## LACENAS\*

Jedi 6 février  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Lacenas,  
79 route de Chazier.

## GLEIZÉ\*

Mercredi 17 septembre  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de Gleizé,  
place de la Mairie.

## LIMAS\*

Mercredi 17 décembre  
de 13h30 à 16h30.  
Salle du Lavoir,  
rue du Lavoir.

## ARNAS\*

Mercredi 18 juin  
de 14h à 16h30.  
Mairie d'Arnas,  
2 square du Souvenir.

## JASSANS - RIOTTIER\*

Mercredi 5 février  
de 13h30 à 16h30.  
Mairie de  
Jassans-Riottier,  
333 rue de la Mairie.

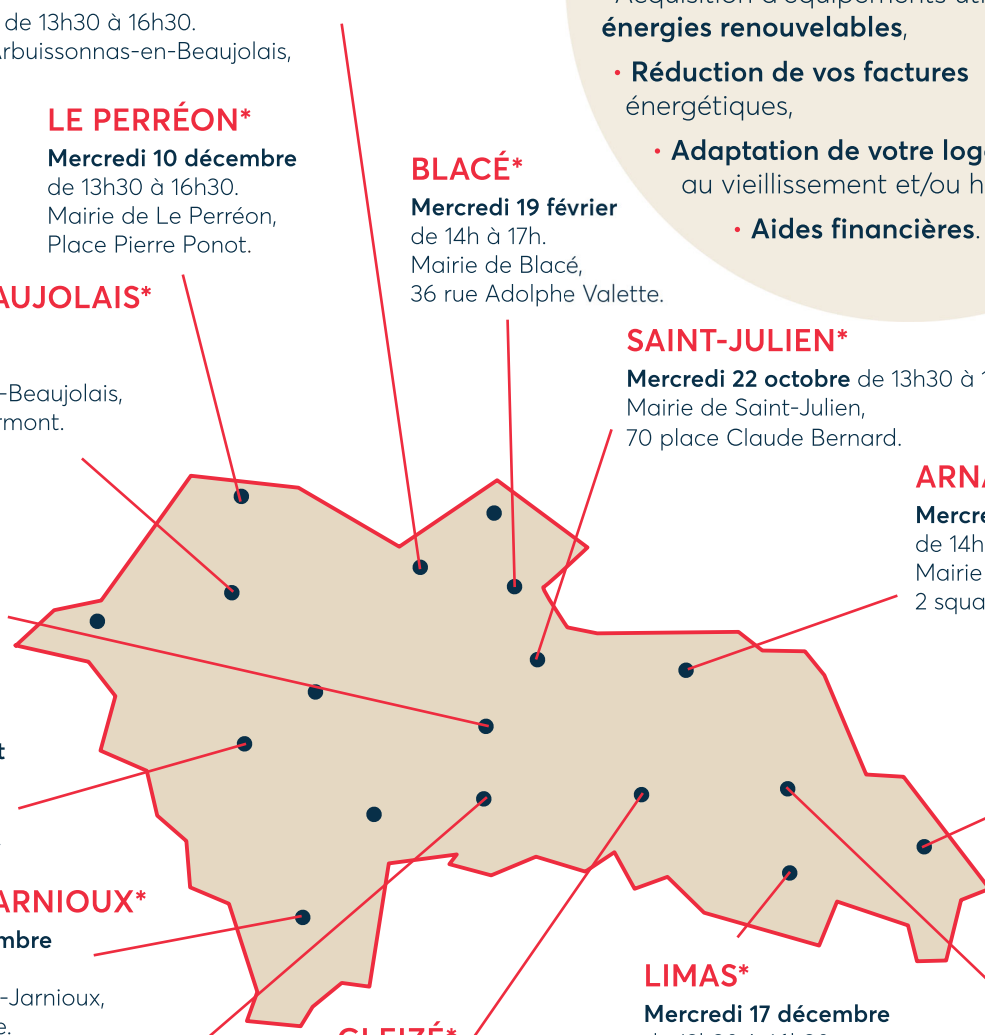
## VILLEFRANCHE- SUR-SAÔNE

“

Rénovation de votre  
logement, un(e) conseiller(ère)  
unique vous renseigne gratuitement  
tout au long de votre projet :

- Isolation de votre logement,
- Choix ou évolution de votre mode de chauffage,
- Acquisition d'équipements utilisant des énergies renouvelables,
- Réduction de vos factures énergétiques,
- Adaptation de votre logement au vieillissement et/ou handicap
- Aides financières.

”



À partir du 8 janvier 2025,  
pour tous les ménages du territoire :

- Permanences du mercredi matin de SOLIHA AVEC OU SANS RDV - Pour les ménages aux ressources modestes
- Permanence le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de l'ALTE 69 SUR RDV - Pour les ménages aux ressources intermédiaires ou supérieures

Au siège de la Communauté d'agglomération,  
115 rue Paul Bert - 1<sup>er</sup> étage.



Une question, un conseil,  
un projet, un rendez-vous ?

Contactez gratuitement l'ALTE 69

04 37 48 25 90



SOLIHA  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

ou prenez  
rendez-vous  
sur :

